



# Cahier du labo'M21

Ancrage Territorial de  
l'Éducation pour un  
Développement Durable





## Sommaire

Du local au global et du global au local : spirale de l'EDD .....	p. 6
L'EDD en Gironde depuis 2004 .....	p. 7
Ancrage territorial de l'EDD en Gironde : expériences à partager .....	P. 8

### 1. Impulsion de dynamiques territoriales d'EDD

Production participative d'un plan d'actions EDD .....	p.11
--	------

### 2. Réinventer la formation d'adultes aux enjeux du développement durable :

Les Séminaires d'Exploration de Controverse (SEC) .....	p. 23
---	-------

ANNEXES : Boîte à outils de l'animateur .....	p. 31
---	-------



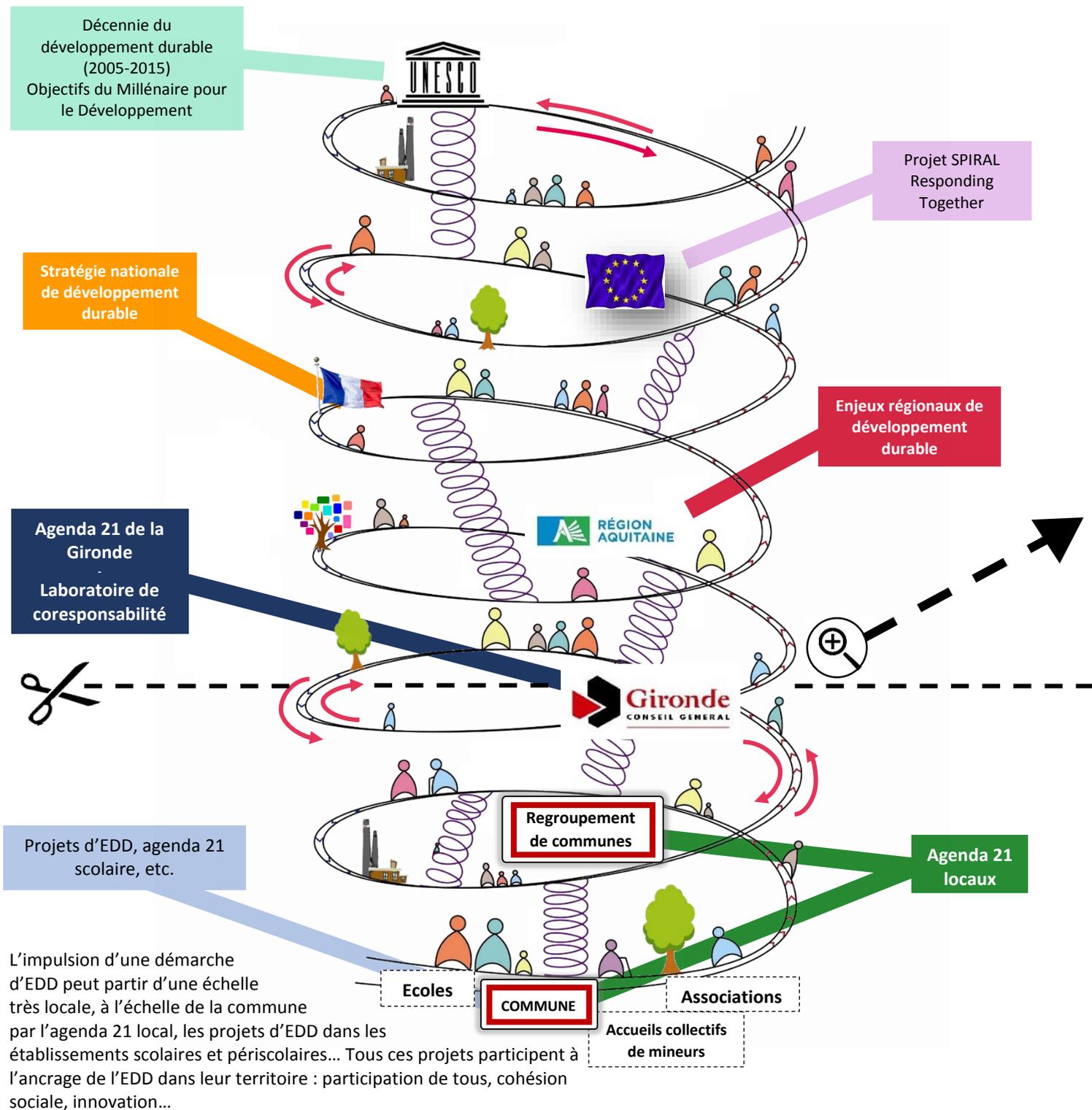
***INSISTONS*** sur la capacité qu'a l'EDD d'aider les apprenants à se transformer eux-mêmes et la société dans laquelle ils vivent en développant des connaissances, des savoirs, des attitudes, des compétences et des valeurs nécessaires pour aborder la citoyenneté mondiale et les défis contextuels locaux du présent et de l'avenir, comme la réflexion critique et systémique, la résolution de problèmes par l'analyse, la créativité, le travail en collaboration et la prise de décisions dans un contexte d'incertitude, ainsi que la compréhension de l'interdépendance des tâches et des responsabilités mondiales qui émanent de cette prise de conscience, (...)

Déclaration d'Aichi-Nagoya sur l'éducation au développement durable

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable, Aichi-Nagoya,  
novembre 2014

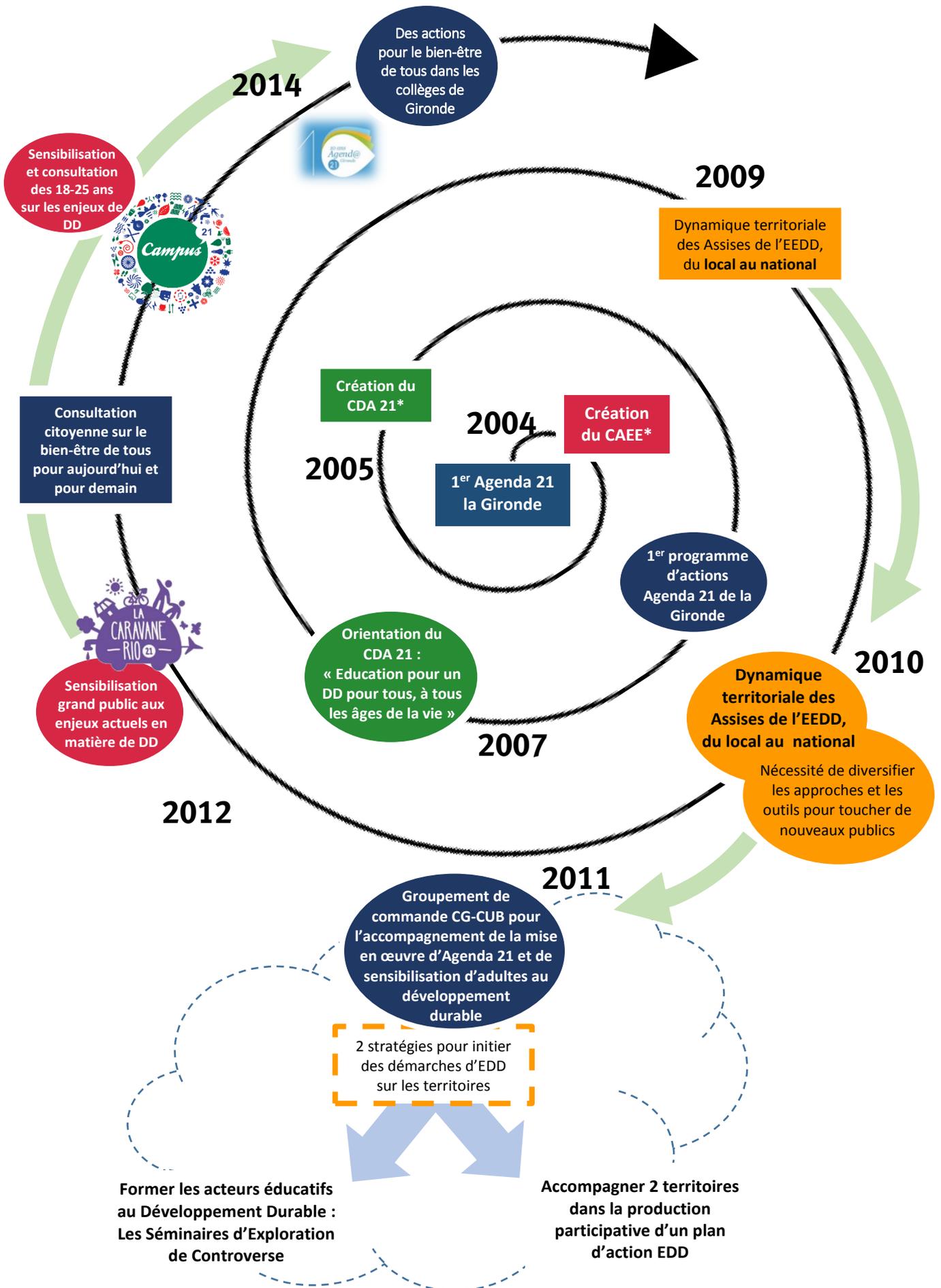
## Du local au global eu du global au local : spirale de l'EDD

Les liens entre les acteurs de notre société peuvent être représentés sous la forme d'une spirale, ascendante et descendante. Spirale dans laquelle chaque personne, quelle que soit son échelle d'intervention a un rôle à jouer. Les actions émergentes d'un niveau vont interagir / influencer / compléter / répondre aux enjeux des autres niveaux.



L'impulsion d'une démarche d'EDD peut partir d'une échelle très locale, à l'échelle de la commune par l'agenda 21 local, les projets d'EDD dans les établissements scolaires et périscolaires... Tous ces projets participent à l'ancrage de l'EDD dans leur territoire : participation de tous, cohésion sociale, innovation...

Ces projets peuvent s'inscrire dans une logique plus globale, c'est-à-dire : ils peuvent prendre en compte des démarches à l'échelle du département, de la région. Et inversement, influencer leur construction. De la même façon, toutes ces démarches s'inscrivent et participent à la construction de stratégies globales (Etat, Europe Unesco).



\*CAEE : Comité Aquitain d'Education à l'Environnement  
\* CDA 21 : Conseil Départemental des Agendas 21

## Ancrage territorial de l'EDD en Gironde Expériences à partager

A partir de 2010, les différentes stratégies nationales orientent l'EDD vers de nouveaux publics, notamment les adultes et les jeunes de 18 à 25 ans. En Gironde, ces orientations vont amener le Conseil Général de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux à travailler ensemble pour initier des dynamiques d'EDD à différentes échelles locales. Ce partenariat donne lieu, en 2011, à la publication d'un groupement de commande pour la sensibilisation d'adultes au développement durable et l'accompagnement à la mise en œuvre d'Agenda 21 locaux.

Trois associations ont répondu collectivement à cette commande du CG et de la CUB, pour construire un projet nouveau :

- [GRAINE Aquitaine](#)
- [La ligue de l'enseignement, fédération de la Gironde](#)
- [Les Petits Débrouillards Aquitaine](#)

Ces trois partenaires sont réunis autour d'une compétence commune - leur position d'acteurs de l'éducation populaire – pour proposer deux stratégies et répondre aux objectifs posés par le CG et la CUB :

### **OBJECTIF 1 : IMPULSION DE DYNAMIQUES TERRITORIALES D'EDD**

#### **STRATÉGIE : PRODUCTION PARTICIPATIVE D'UN PLAN D' ACTIONS D'EDD**

- Accompagner deux territoires dans la production d'un Plan d'Action d'EDD en participation avec les acteurs éducatifs du territoire.

### **OBJECTIF 2 : RÉINVITER LA FORMATION D'ADULTES AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

#### **STRATÉGIE : LES SÉMINAIRES D'EXPLORATION DE CONTROVERSE (SEC)**

- Former les acteurs éducatifs du territoire au développement durable et sur la manière d'ancrer l'EDD dans leur pratique professionnelle.

## C'est quoi l'éducation au développement durable ?

À la croisée des chemins de l'éducation et des problématiques de développement durable, l'éducation au développement durable est une idée née du croisement des valeurs de l'éducation populaire (éducation pour tous et tout au long de la vie) et des préoccupations environnementales, sociales et économiques. La dimension éducative recherche l'autonomie, la responsabilisation, l'épanouissement personnel, l'exercice de la citoyenneté. L'approche développement durable apporte une connaissance des éco-systèmes et, plus largement, sensibilise à la relation de l'Homme avec son milieu.

*L'éducation au développement durable, c'est vraiment le moyen pour que chacun comprenne les enjeux, les questions qui sont posées. Il s'agit donc d'un principe, d'un argument fort pour que des citoyens acceptent de participer à la construction de réponses, notamment sur le plan local.*



Hervé Gillé, Conseiller Général, délégué au Développement Durable, Plan Climat et Responsabilité Sociétale



# 1. IMPULSION DE DYNAMIQUES TERRITORIALES D'EDD

## PRODUCTION PARTICIPATIVE D'UN PLAN D' ACTIONS EDD

Afin d'initier une démarche d'EDD sur la commune de Saint Aubin de Médoc et la Communauté de Communes (CdC) du Réolais, un accompagnement pour l'élaboration d'un plan d'actions d'EDD a été proposé. Ce dernier a été élaboré collectivement avec les acteurs éducatifs des territoires et les collectivités engagées.

Cette première partie présente chacun des contextes dans lesquels ont été menés ces accompagnements et propose une méthodologie à appliquer pour reproduire la démarche sur d'autres territoires.

### Contexte en Gironde : l'accompagnement de deux territoires « tests »

La préparation et la coordination des accompagnements se sont faites en partenariat entre la Ligue de l'enseignement et l'association GRAINE Aquitaine, mais pour permettre aux acteurs de s'approprier pleinement le projet, un seul interlocuteur a été défini par territoire.

- Sur Saint Aubin de Médoc, la démarche a été suivie par la Ligue de l'enseignement, en collaboration avec la mission Agenda 21 de la commune.
- Sur la CdC du Réolais, la démarche a été suivie par GRAINE Aquitaine, en collaboration avec la mission Agenda 21 de la collectivité.

-	<i>CdC du Réolais</i>	<i>Commune de St Aubin du Médoc</i>
<i>Durée de l'accompagnement</i>	1 an	10 mois
<i>Nombre d'entretien</i>	12	5
<i>Nombre de réunions collectives</i>	3	3
<i>Mobilisation des élus</i>	Non	Oui
<i>Périmètre du territoire</i>	23 communes	1 commune
<i>Séminaire d'Exploration de Controverse organisé sur le territoire</i>	Oui	Non

### La co-production : comment ça marche ?

La méthode donnée ci-après est issue d'un travail de synthèse des accompagnements. Ces deux expériences ont permis d'initier une dynamique d'EDD sur chacun des territoires avec leurs caractéristiques propres, (enjeux, opportunités, acteurs...). La méthode proposée est donc « générique » : elle retrace les éléments principaux pour impulser une dynamique d'EDD sur son territoire. L'application de cette méthode doit s'adapter à des objectifs précis et à un contexte spécifique.

# Les grandes étapes de la démarche

## EN AMONT

**Préparer le projet**

## DIAGNOSTIC

**Repérer des acteurs**

**Rencontrer les acteurs**

## PARTAGE

**Valider le diagnostic**

## PLAN D' ACTIONS

**Identifier des orientations  
thématiques**

**Identifier des actions et pistes  
d'actions**

**Formaliser le plan d'actions  
et les indicateurs d'évaluation**

**Valider le plan d'actions**

## **PRÉPARATION EN AMONT**

Ce premier temps de réflexion doit permettre de :

- définir le rôle, les besoins et les objectifs de chacun dans la démarche (porteur du projet, pilote, structure accompagnatrice, animateur des réunions...),
- mettre en lien la dynamique d'EDD avec l'Agenda 21 local,
- identifier les champs d'intervention de la collectivité en matière de développement durable,
- Identifier les acteurs à associer à la démarche et instaurer la gouvernance du projet.

## **DIAGNOSTIC**

Il s'agit avant tout d'analyser les éléments d'information rassemblés lors de la réflexion en amont puis d'approfondir la recherche sur les ressources du territoire : les acteurs à associer, les milieux naturels, les ressources sociales et économiques.

Ce diagnostic doit également permettre de faire émerger des enjeux d'EDD et des axes d'orientation sur le territoire et d'identifier les freins et leviers pour l'animation d'une démarche collective.

Il peut être intéressant de présenter cet état des lieux aux élus. L'enjeu ici est de montrer la richesse et les potentiels de leur territoire, puis de leur indiquer les prochaines étapes de l'accompagnement.

La rencontre avec les acteurs se fait pour :

- ouvrir le diagnostic aux acteurs du territoire, avoir leur point de vue sur les opportunités et les faiblesses de leur territoire,
- mobiliser ces acteurs pour préparer la suite de la démarche : ce temps est l'occasion de communiquer sur le projet, de fédérer les acteurs pour qu'ils participent au projet, de préciser ensemble les finalités et les champs à investir en matière d'EDD et de renforcer le diagnostic en matière d'identification d'actions déjà engagées et valoriser les démarches existantes.

## **PARTAGE DU DIAGNOSTIC**

A partir de ces rencontres, le pilote va compléter son diagnostic par la vision des acteurs du terrain. Une fois le diagnostic terminé, et avant de passer à la réalisation du plan d'action, il est important de réunir les acteurs volontaires et de leur soumettre ce diagnostic. Il s'agit avant tout de partir sur une base commune avec le groupe. Les participants commentent les résultats et par la discussion, des compléments peuvent être apportés pour aboutir à un diagnostic partagé.

## **PLAN D' ACTIONS**

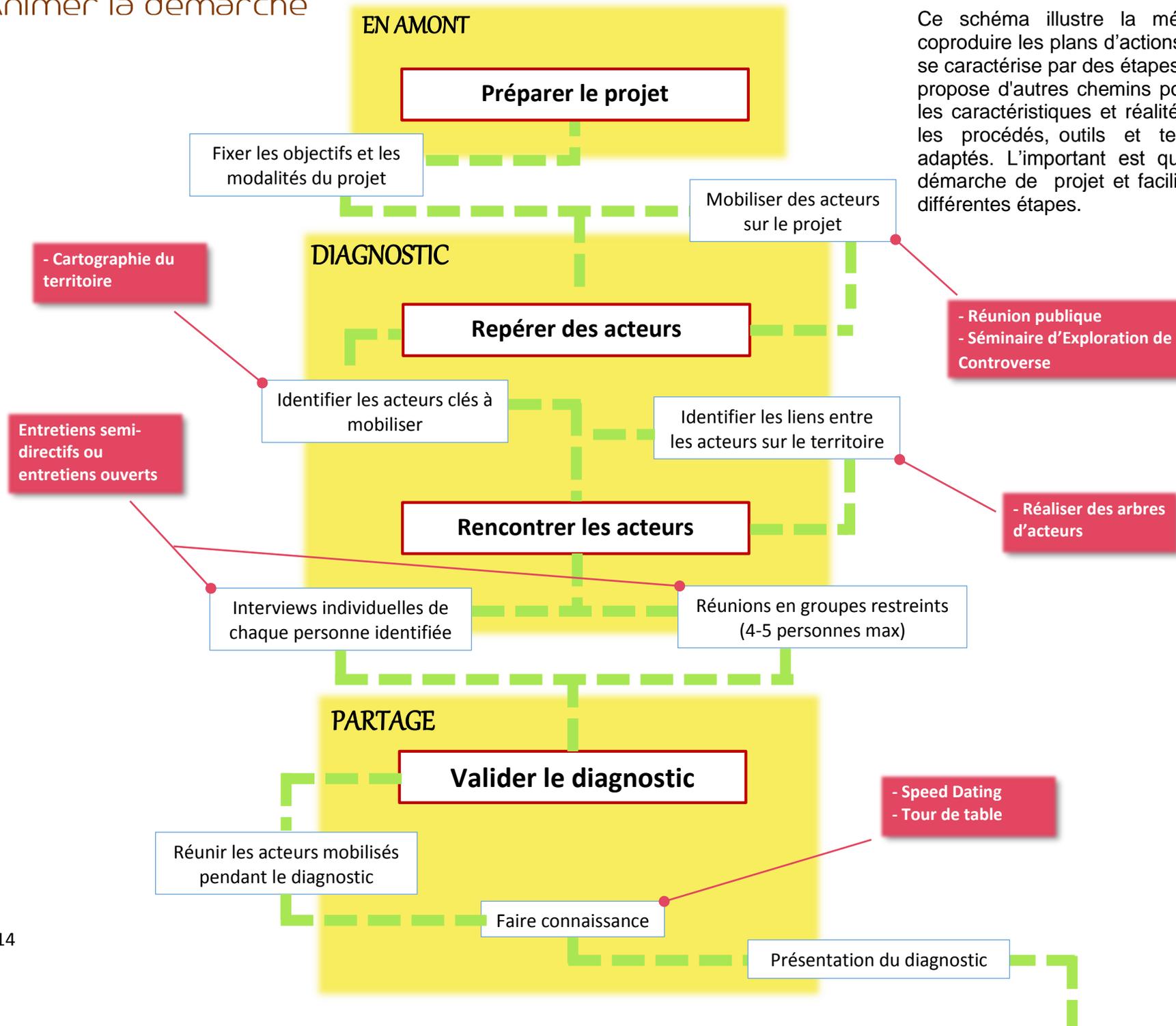
La validation du diagnostic, les discussions et les échanges vont faire émerger des sujets thématiques. C'est à partir de ces premières réflexions que commence l'élaboration concrète du plan d'actions.

Le but est de faire émerger et de formaliser dans un premier temps les thématiques issues des premières réflexions. A partir des thématiques, les participants pourront identifier des actions ou des pistes d'actions d'EDD qu'ils souhaitent réaliser sur leur territoire. La dernière étape consiste à hiérarchiser ces actions et formaliser ainsi un plan d'actions à valider avec l'ensemble du groupe de travail.

Selon les envies et disponibilités, chaque structure peut se positionner sur les actions à réaliser pour permettre la mise en œuvre du plan d'actions.

La part que chacun peut apporter dans la mise en œuvre de l'action est identifiée, afin d'aboutir à un plan d'actions EDD de coresponsabilité.

# Animer la démarche



Ce schéma illustre la méthode employée pour coproduire les plans d'actions d'EDD. Cette méthode se caractérise par des étapes clés incontournables et propose d'autres chemins possibles. En effet, selon les caractéristiques et réalités de chaque territoire, les procédés, outils et techniques peuvent être adaptés. L'important est qu'ils viennent nourrir la démarche de projet et faciliter l'opérationnalité des différentes étapes.

# PLAN D' ACTIONS

**Identifier des orientations thématiques**

Correction du diagnostic

- Ateliers Post-It

Travail individuel des acteurs

Travail par groupes

**Définir des objectifs**

Apports théoriques sur les thématiques identifiées

En direct avec le groupe

**Identifier des actions et pistes d'actions**

- Interventions d'experts  
- Apports par le pilote

Formaliser des objectifs à partir des actions identifiées

En plénière

En groupes restreints

Valider les objectifs avec le groupe

**Formaliser le plan d'actions**

- Analyse des actions par le pilote

Animer la démarche

Légende

— : chemin possible à suivre

- Speed Dating : outils d'animation de la démarche (certains faisant l'objet d'une fiche méthodologique en annexe)

- Tour de table

- Rédaction informatique en directe

En plénière avec le groupe

Par le pilote seul

Correction avec le groupe

**Valider le plan d'actions**



# Le rôle d'un porteur de projet

## EN AMONT

Préparer le projet

Le pilotage de la démarche peut être assuré par le chargé de mission qui connaît bien le territoire et les acteurs et / ou par une structure extérieure (accompagnatrice) qui apportera un regard nouveau et neutre au projet.

## DIAGNOSTIC

Repérer des acteurs

Identifier les potentiels du territoire : les acteurs éducatifs, les démarches existantes, les relations possibles et existantes...

Etape essentielle pour la réalisation du futur plan d'actions : MDSI\*, écoles, entreprises, IME\*, CFA\*, accueils collectifs de mineurs...

Ouvrir le dialogue avec les acteurs, comprendre leur représentation du territoire

Rencontrer les acteurs

Partager l'état des lieux

Faire de cette rencontre un moment convivial et ouvert est primordial pour la suite

Il s'agit d'une étape importante qui permet de :  
- Sensibiliser les acteurs au sujet que l'on traite  
- Mobiliser autour du projet  
- Ouvrir le dialogue

## PARTAGE

Valider le diagnostic

Comprendre les enjeux du territoire, et impliquer les acteurs dans la démarche

Découvrir la pluralité des acteurs du territoire

Prendre le temps de faire connaissance avec tout le monde

## PLAN D' ACTIONS

Identifier des orientations  
thématiques



Hiérarchiser les thématiques puis les actions et pistes d'action identifiées. On ne pourra pas tout traiter et il est important que le groupe soit conscient des limites du projet.

Travailler ensemble à l'élaboration du plan d'actions

Identifier des actions et  
pistes d'actions



Adapter le discours pour que chaque personne de l'assemblée puisse s'impliquer dans les travaux

Formaliser le plan d'actions

Formaliser un document de travail compris et partagé par tous, resituer le travail du groupe dans une démarche plus globale.

S'impliquer pour prévoir la mise en œuvre du plan d'action

Valider le plan d'actions

Acter un accord commun

L'analyse du pilote

Légende



Le pilote seul



Le collectif



Point de vigilance

Pour préparer le projet, une réunion a été organisée à la Communauté de Commune, en présence de la mission Agenda 21 du CG 33, de la mission agenda 21 de la CdC et des structures accompagnatrices (ligue de l'enseignement et GRAINE Aquitaine). Aucun élu n'a pu être présent pour cette réunion.

Le diagnostic a révélé un territoire étendu avec un potentiel d'acteurs important. Un travail de cartographie a permis de rendre le diagnostic plus lisible.

Suite à cette première étape de diagnostic, plusieurs structures à impliquer dans le projet ont été identifiées : les accompagnateurs ont ensuite rencontré individuellement les acteurs qui souhaitaient s'impliquer dans la démarche au cours d'un entretien semi-directif. douze entretiens ont été menés.

Les dernières étapes de la démarche ont été menées lors de 3 réunions avec les acteurs impliqués :

→ 1<sup>ère</sup> réunion : faire connaissance, présentation et validation du diagnostic. Travail sur les thématiques à traiter et hiérarchisation.

→ 2<sup>ème</sup> réunion : rappel des thématiques choisies. Identifier, définir des idées d'actions et de pistes d'actions à faire pour chaque thématique. Hiérarchiser l'ensemble des idées avec les participants.

→ Entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> réunion : un tableau de synthèse reprenant les actions et pistes d'actions par thématique est construit par le pilote. Ce document représente une synthèse du plan d'actions élaboré par les acteurs du territoire.

→ 3<sup>ème</sup> réunion : Présentation du document, validation du plan d'actions par les participants. Implication des structures sur certaines actions proposées

### EN AMONT

**Préparer le projet**

### DIAGNOSTIC

**Repérer des acteurs**

**Rencontrer les acteurs**

### PARTAGE

**Valider le diagnostic**

### PLAN D' ACTIONS

**Identifier des orientations thématiques**

**Identifier des actions et pistes d'actions**

**Formaliser le plan d'actions**

**Valider le plan d'actions**

## Retour sur l'accompagnement de Saint Aubin du Médoc

Comme pour la Cdc du Réolais, une réunion de préparation a été organisée en amont du projet. Ce temps de préparation a réuni la mission Agenda 21 du CG 33 et de la commune de Saint Aubin de Médoc, le maire adjoint au développement durable de la commune et les structures accompagnatrices.

Les liens entre les différents acteurs économiques, associatifs et municipaux ont été modélisés par des « arbres d'acteurs ». Cet outil permet d'identifier clairement les acteurs à mobiliser pour la démarche.

Différents types d'entretiens et réunions avec les acteurs ont été menés. Le pilote a rencontré une vingtaine de personnes au cours de cinq réunions pour mener des entretiens semi-directifs

Une fois ce diagnostic terminé, trois réunions ont été organisées pour traiter les dernières étapes :

La 1<sup>ère</sup> réunion a eu pour objectif le partage du diagnostic avec les acteurs impliqués. Ce diagnostic a ensuite été validé par l'ensemble des personnes présentes.

Dans un second temps, le groupe a travaillé à l'émergence et la hiérarchisation de thématiques que chacun voulait traiter dans le plan d'actions. A la fin de ce 1<sup>er</sup> temps, le groupe a retenu deux thématiques à traiter.

2<sup>ème</sup> réunion : autour de la première thématique identifiée. Les acteurs ont d'abord bénéficié d'apports théoriques sur le thème par l'intervention « d'experts ». Suite à ces interventions, les participants ont donné des idées d'actions ou de pistes d'actions pour commencer l'élaboration du plan d'actions. Ces propositions ont ensuite été hiérarchisées.

3<sup>ème</sup> réunion autour de la seconde thématique choisie. Elle suit la même trame que la réunion précédente : apports théoriques, idées d'actions et de pistes d'actions, hiérarchisation.

La fin de cette dernière rencontre a été dédiée à la validation du plan d'actions, en vue d'une présentation aux élus de la commune.

### EN AMONT

**Préparer le projet**

### DIAGNOSTIC

**Repérer des acteurs**

**Rencontrer les acteurs**

### PARTAGE

**Valider le diagnostic**

### PLAN D' ACTIONS

**Identifier des orientations  
thématiques**

**Identifier des actions et pistes  
d'actions**

**Formaliser le plan d'actions**

**Valider le plan d'actions**

## LES IMPACTS SUR LE TERRITOIRE

Qualité des services publics

### SUR LES ACTIVITÉS

Développement d'activités économiques, sociales et culturelles

Amélioration de l'utilisation des ressources locales

Cohérence dans les démarches éducatives

Développement d'un plan d'actions territorial pluri-acteurs

### SOCIAUX ÉDUCATIFS

Renforcement de la cohésion sociale

Nouveaux partenariats

Rôle et responsabilités des acteurs clarifiés

### SUR LA VIE POLITIQUE

Politique d'EDD renforcée

Trouver sa place dans le projet

### SUR LES CITOYENS

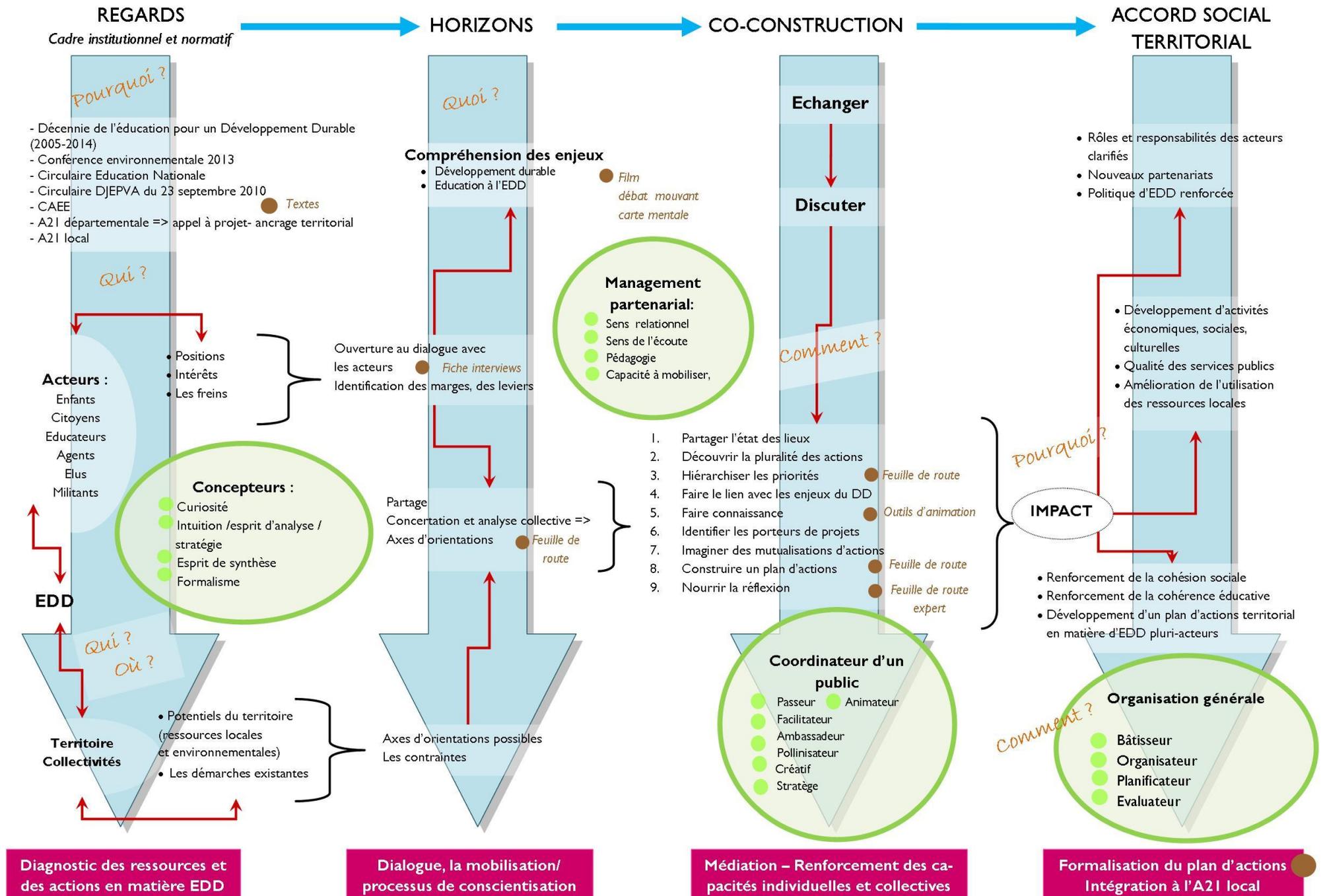
Se sentir concerné par le plan d'actions

Faire des rencontres

### En conclusion

En conclusion, chaque territoire est différent et demande une adaptation de la méthode d'accompagnement. Cependant, les résultats sont les mêmes : le groupe d'acteurs parvient à la rédaction d'un plan d'actions partagé sur des thématiques choisies. Ce plan d'actions est entre les mains de la collectivité qui pourra, par la suite, travailler à la coordination et la mise en œuvre, en partenariat avec les acteurs qui se sont positionnés.

# Schéma de synthèse



## Et après l'accompagnement ? Paroles d'acteurs

Suite à cet accompagnement et à la rédaction du plan éducatif territorial d'EEDD, plusieurs projets ont émergé :

- La création d'un Club Nature prévu en 2015, destiné aux enfants du périscolaire et des centres de loisirs maternels et élémentaires (partenariat avec l'association Meduli Nature)
- Saint Aubin Fête de la Nature élargi à plusieurs services au niveau municipal et des associations (bibliothèque, RES, ASSAJ)
- Lien avec l'alimentation (restauration collective : remonte le marché public de manière plus efficace, intégration de produits réguliers bio) donc un travail sur la communication et sensibilisation des publics sera plus aisé.
- L'AMAP fonctionne très bien et prend de l'envergure.
- Une campagne « Les ateliers petits déjeuners », montée en partenariat avec la Croix Rouge pour faire de la sensibilisation sur la thématique de l'alimentation par l'analyse de plateaux déjeuner.

Quentin Balducchi

En termes d'actions d'EDD, il y a plusieurs choses : On a un circuit vélo-pédestre le long du canal qui est une poubelle. On est en train d'envisager, avec un des comités de chasse du secteur, de faire des journées écocitoyennes pour sensibiliser les familles. Un des sites naturels de notre territoire devrait bientôt être identifié Natura 2000. Enfin, un des sites historiques connaît un problème de visite, parce qu'il n'y avait pas de toilettes. On a donc proposé un système de toilettes sèches sur le site qui est en cours de mise en œuvre. Mais la démarche a aussi créé du lien entre nous : la Grange, une association qui se situe à 25 km de nous, fait une proposition de mise en réseau associatif et ils veulent que l'on travaille ensemble. On a donc ouvert la communication entre nos 2 associations afin de partager nos informations importantes, les dates clés de l'année, les événements...

Nadia Piraud, association Solid'avenir, CdC du Réolais

Ce travail collectif nous a permis d'impulser notre salon du livre sur le thème « jardin et biodiversité » et par la même occasion, de nous questionner sur les orientations pour conforter une démarche responsable, par exemple, dans l'organisation du repas, nous avons fait attention à notre production de déchets.

Suite à ce salon du livre, nous avons travaillé avec les enseignants des écoles primaires et maternelles pour créer un jardin pédagogique.

Nous avons également acheté beaucoup de livres sur le thème de l'environnement et du développement durable, du jardin. Maintenant quand on achète des livres on regarde leur lieu de fabrication.

Nelly Guyot, Directrice de l'association culture et bibliothèque, Saint Aubin de Médoc

## **2. RÉINVITER LA FORMATION D'ADULTES AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **LES SÉMINAIRES D'EXPLORATION DE CONTROVERSE (SEC)**



## 7 TERRITOIRES

Communes, communautés de communes, territoires plus vastes ont pu tester la méthode

En 2012 :

- Les 22, 29 mars et 12 avril, pour la commune de St Laurent du Médoc
- 22, 27 Novembre et 6 Décembre sur le territoire « Sud Gironde »
- 05, 12, 19 Juin pour la commune de Saint Denis de Pile

En 2013 :

- 31 janvier, 7 et 14 février sur le Bassin d'Arcachon

En 2014, 3 nouveaux territoires testent la démarche de formation SEC, en l'adaptant à des objectifs et des enjeux locaux :

- La Communauté d'Agglomération du Libournais pour former des animateurs et responsables de Centre de Loisirs Sans Hébergement à l'Education au Développement Durable.
- La commune de Mérignac pour l'élaboration d'un Agenda 21 de la culture, dans une démarche de co-construction.
- La commune d'Ambarès-et-Lagrave, pour la création d'un Conseil Local de Développement Durable représentative de la diversité des acteurs du territoire.

## 13 EXPERTS

Depuis 2012, les SEC ont mobilisé plusieurs acteurs du développement durable pour apporter un regard croisé sur la controverse. Ces experts peuvent partager avec les participants des connaissances scientifiques, des savoirs techniques ou même un engagement militant.

## 3 STRUCTURES

Aujourd'hui, la Gironde compte 3 structures que vous pouvez contacter pour animer un Séminaires d'Exploration de Controverse :

- GRAINE Aquitaine
- La Ligue de l'enseignement
- Les Petits Débrouillards Aquitaine

## 150 ACTEURS

En 2014, les SEC représentent environ 150 acteurs formés sur les questions de développement durable et comment prendre en compte les enjeux dans sa pratique professionnelle.

## 1 CONTROVERSE

**DÉVELOPPEMENT DURABLE : NÉCESSITÉ OU IMPOSTURE ?**

## Un peu de méthode : comment organiser un SEC

### ETAPE 1 : PRÉPARER LE TERRAIN :

Il s'agit de définir formellement le projet pour lequel vous souhaitez mobiliser les acteurs de votre territoire.

De la formation au concept de développement durable à la création de plan d'actions, le SEC peut s'intégrer dans de multiples démarches, du moment que sa place et ses objectifs sont bien définis.

Il faut aussi répondre aux questions de logistique :

- Prévoir une salle pour les temps de rencontre – elle doit pouvoir accueillir 25 personnes et permettre des mouvements de groupes (cf. fiche outil – le débat mouvant)
- Prévoir l'accueil café : attention, dans une démarche de participation pour un projet de développement durable, il est important que l'accueil café soit pensé dans une démarche responsable (café/thé gâteau bio/équitable, pas de vaisselle jetable...)

### ETAPE 2 : MOBILISER LES ACTEURS AUTOUR DU PROJET.

La phase de communication est importante pour mobiliser le nombre suffisant de personnes pour votre SEC :

- Attention, plus le public est hétérogène, plus le SEC sera intéressant. Essayez de former un groupe d'acteurs de tout milieu professionnel de préférence.
- Veillez à ne pas dépasser 25 participants : au-delà, la participation de tous devient difficile.

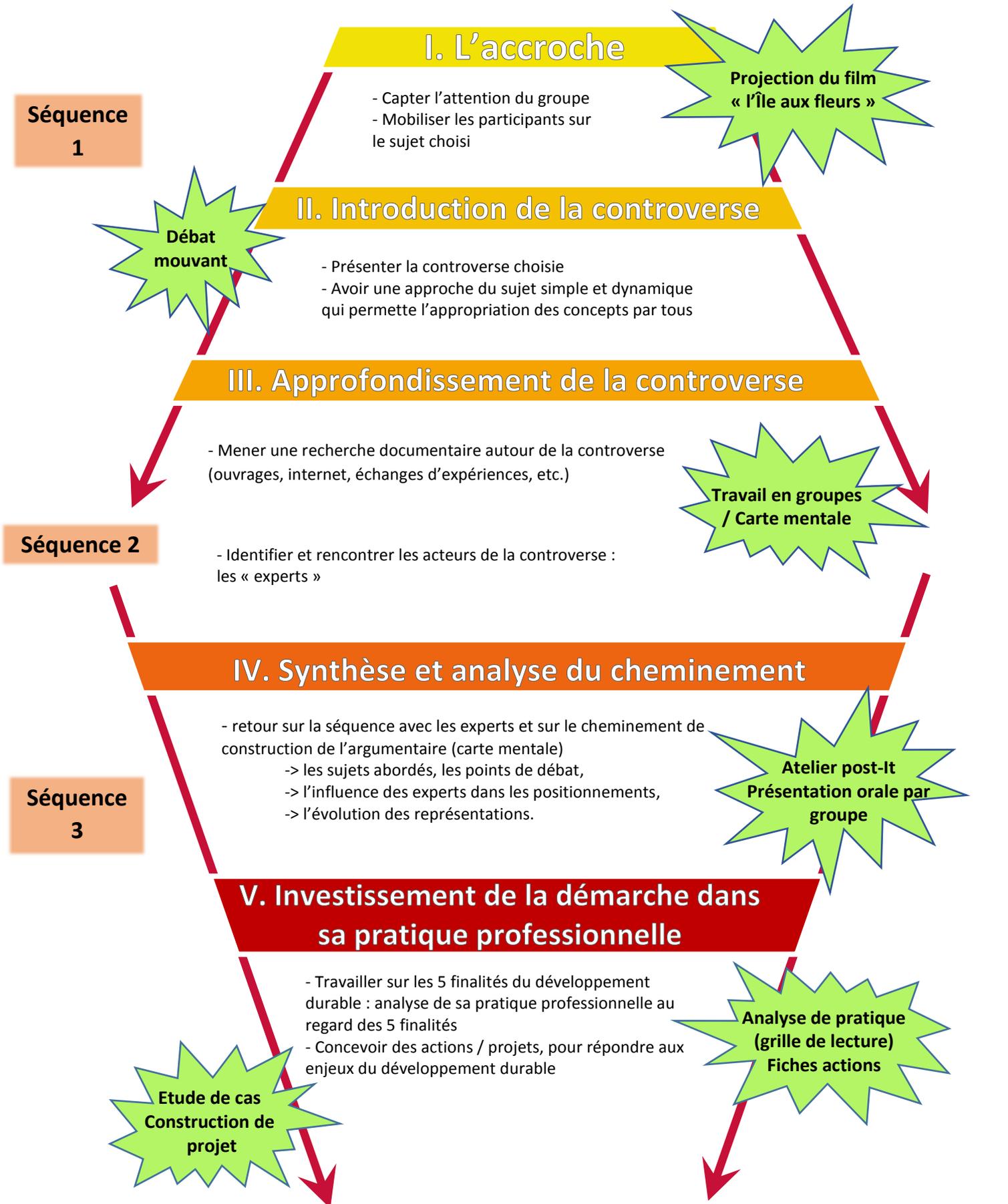
### ETAPE 3 : ANIMER LE SÉMINAIRE

Un séminaire d'exploration de controverse est avant tout un outil participatif, il doit développer l'intérêt et l'implication du public sur la controverse choisie. Pour cela, les animateurs ont construit une méthode suivant des modules suivants :

- **l'accroche,**
- **l'introduction de la controverse,**
- **l'approfondissement,**
- **synthèse et analyse du cheminement,**
- **investissement de la démarche dans sa pratique professionnelle.**



En Gironde, le schéma expérimenté est le suivant : 3 séquences d'une demi-journée chacune, pour aborder les différents modules. Le schéma ci-dessous retrace l'animation, les étapes principales et les outils utilisés :



## Les facteurs de réussite

- La diversité des approches pédagogiques apporte du dynamisme pendant les demi-journées de formation
- La diversité des profils des participants et le nombre restreint à 20-25 personnes : chacun peut s'exprimer et enrichir le débat en faisant part de son expérience.
- La rencontre avec les experts : il s'agit pour le groupe, de vivre un moment privilégié avec des spécialistes de la controverse choisie et ainsi approfondir leur réflexion sur le sujet.
- La co-animation par un binôme d'animateur pour préparer et faire vivre les séquences, cela permet de donner du dynamisme à la formation. Attention, les animateurs doivent maîtriser :
  - la pédagogie de groupe : établir une relation de confiance, choisir des supports pédagogiques adaptés.
  - la gestion de temps dédié aux différents ateliers. Le SEC est une méthode très riche en animation, il faut donc être vigilant à ne pas dépasser la durée fixée pour chaque atelier.
  - les outils d'animation : débat, carte mentale, etc. Le SEC repose sur le bon déroulement des différents temps de participation.



## Comment choisit-on sa controverse ?

Une controverse, c'est un sujet :

- **OUVERT**, il ne faut pas pouvoir répondre à la controverse de manière simple et catégorique,
- qui provoque **LE DÉBAT**, parmi les communautés d'experts et chez les citoyens,
- **ACCESSIBLE** à n'importe quel public,
- **DOCUMENTÉ** : les participants doivent pouvoir mener leurs recherches d'information sur le web et dans des ouvrages bibliographiques.



*“C'est une nouvelle manière d'aborder le développement durable, une nouvelle manière de se questionner.”*

Caroline Brouillet, participante à un SEC

*“C'est quelque chose de très plaisant à vivre !”*

Agnès Serrato, chargée de mission jeunesse,  
Communauté d'Agglomérations  
du Libournais

## EN CONCLUSION DE CE CAHIER

### Participation : les clefs de la réussite

- Le projet doit partir d'une volonté politique et être suivi par le service en charge de sa gestion.
- L'ensemble des acteurs doit être associé à chaque phase de la co-production.
- La co-production doit prendre en compte les avis et suggestions des participants. Il appartient aux élus d'arbitrer et de valider le projet final.
- La co-production doit permettre la construction progressive d'un langage commun basé sur une connaissance approfondie du territoire, de ses acteurs, des actions existantes et des enjeux locaux en matière d'EDD.
- La co-production doit fédérer les acteurs, identifier les possibles mutualisations, donner à voir les possibilités d'agir.
- La démarche participative et la co-production suppose la coresponsabilité de chaque acteur dans la mise en œuvre du plan d'actions. Il est par conséquent nécessaire de clarifier dans la formalisation du plan d'actions, le pilotage et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

« Sur Saint Aubin de Médoc, nous souhaitons adosser à notre troisième phase de l'Agenda 21 local, ce plan territorial d'Education à l'environnement pour un développement durable.

Jean-Paul CHERON, Maire adjoint  
Développement durable - Agenda 21  
Saint Aubin de Médoc

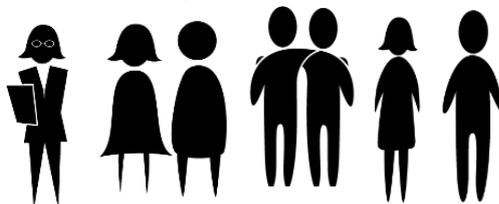
« L'EDD, c'est la partie d'un A21 local la plus concrète pour une grande partie de la population. C'est par l'EDD qu'on informe et que l'on fait changer les habitudes. Une transition sociétale passe forcément par de l'éducation. C'est un pilier qui soutient et valide dans le cas présent la démarche globale de développement durable de la commune.

Quentin Balducchi, chargé de mission  
Agenda 21  
Saint Aubin de Médoc

« Toutes les idées qui ont été promulguées pendant ses séances ont permis de faire remonter des préoccupations qui n'étaient pas premières à la base.

Les animateurs ont su relancer le débat sur les bonnes pistes. On aurait pu partir sur des idées complètement farfelues et ils ont su revenir sur l'essentiel. Sans les discussions issues de ces rencontres, il y a des idées qui ne seraient pas apparues...

Nadia Piraud, association Solid'avenir, CdC du Réolais





# **ANNEXES**

## **BOÎTE À OUTILS DE L'ANIMATEUR**

## La feuille de route

Outil de base de l'animateur, la feuille de route permet de formaliser le suivi de l'animation. Pour remplir cette feuille de route, il faut fixer :

- la durée (globale et de chaque atelier) : pour s'assurer que l'animation rentre bien dans le temps impartie et pour pouvoir adapter chaque temps d'animation
- un titre pour chaque atelier : qui résume en un mot l'idée maîtresse de cette étape
- les objectifs : élément non-nécessaire, mais il est tout de même intéressant de fixer des objectifs pour chaque étape / atelier, afin d'y répondre au mieux
- le déroulement : pour garder des repères tout au long de l'animation
- le matériel nécessaire : pour s'assurer du bon déroulement de chaque atelier et pour pouvoir anticiper les potentiels manques.

Ci-dessous un canevas possible pour préparer sa feuille de route :

Durée	Atelier (nom / titre)	Objectifs	Déroulement	Matériel nécessaire

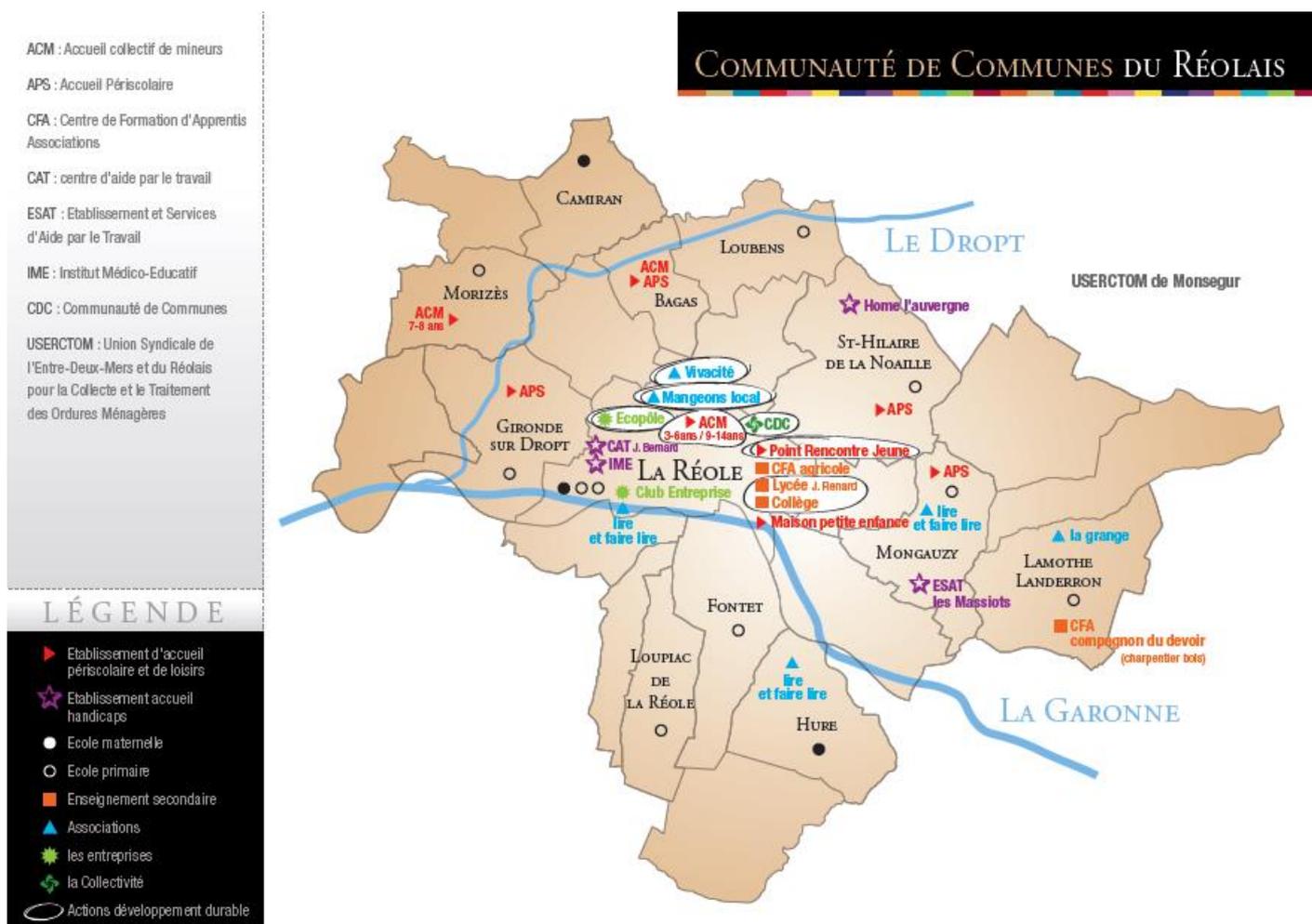
## Comprendre le territoire et ses acteurs

Pour les initiés, le diagnostic territorial est une étape importante dans la mise en œuvre d'un plan d'actions. Dans une production participative, il est essentiel que les éléments de diagnostic identifiés, soient compris par tous les individus impliqués dans le plan d'actions. Ainsi pour permettre une appropriation commune du diagnostic, il est conseillé de réfléchir à une manière ludique de présenter les éléments. Ci-après nous vous proposons 2 méthodes qui permettent à chacun de visualiser les éléments importants d'un diagnostic.

### CARTOGRAPHIE

Cette méthode est particulièrement adaptée aux territoires étendus (Agglomération, Communautés de communes, Département, etc.) La cartographie numérique permet de situer des éléments clés les uns par rapport aux autres sur son territoire. Ainsi, chaque participant va s'approprier la présentation vis-à-vis de sa situation personnelle.

La carte ci-dessous est issue du diagnostic de la CdC du Réolais. Elle situe les acteurs à mobiliser et à impliquer dans la production participative du plan d'actions. Elle a été présentée aux services de la CdC avant de passer à la phase « mobilisation des acteurs »

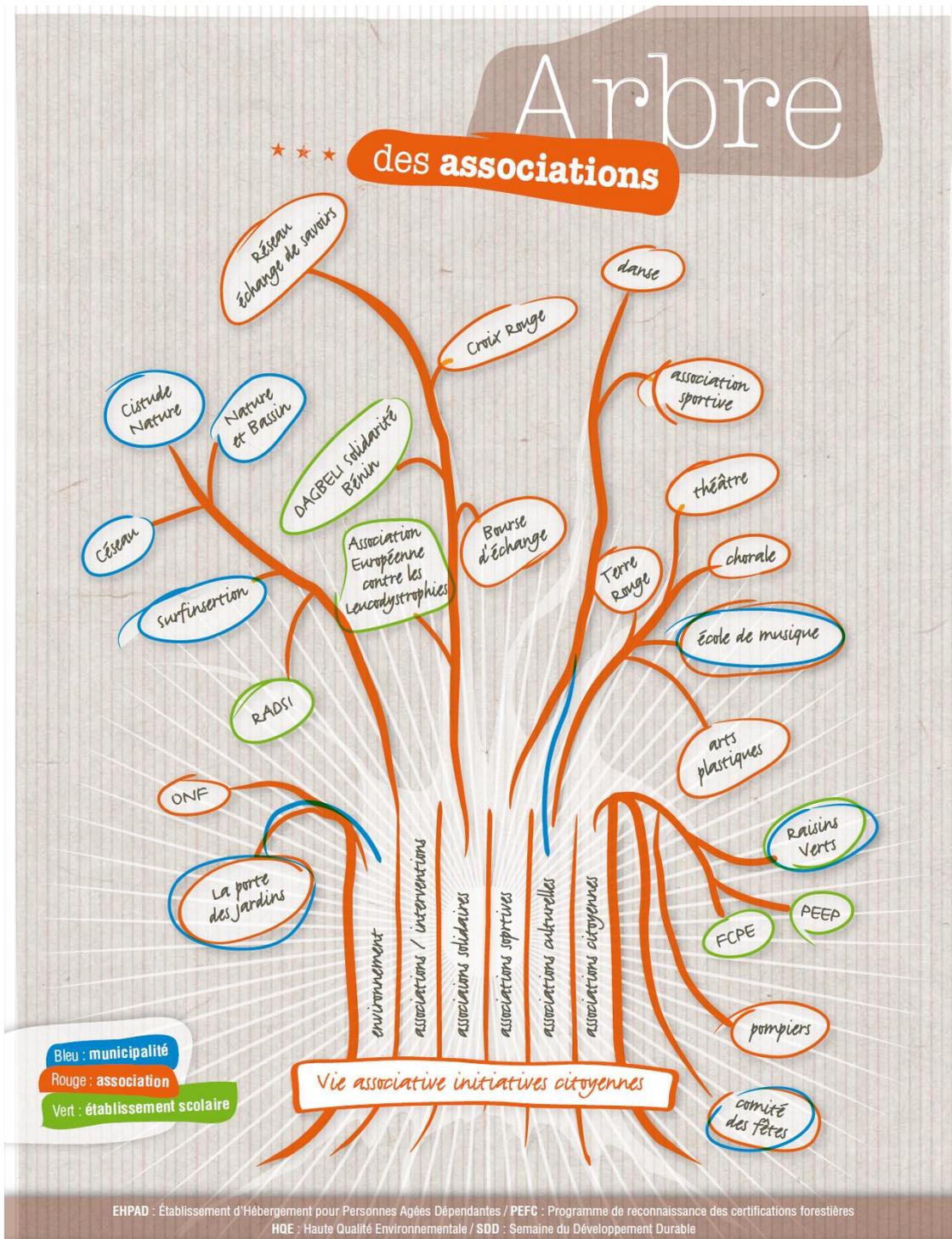


## LES ARBRES D'ACTEURS

Les arbres d'acteurs sont une manière intéressante de représenter l'ensemble des acteurs présent sur un territoire (association, entreprises, acteurs publics, etc.) et de montrer les liens existant entre eux. Cette représentation permet alors de mettre en évidence des relations entre les acteurs qui n'étaient jusque-là, pas toujours identifiées.

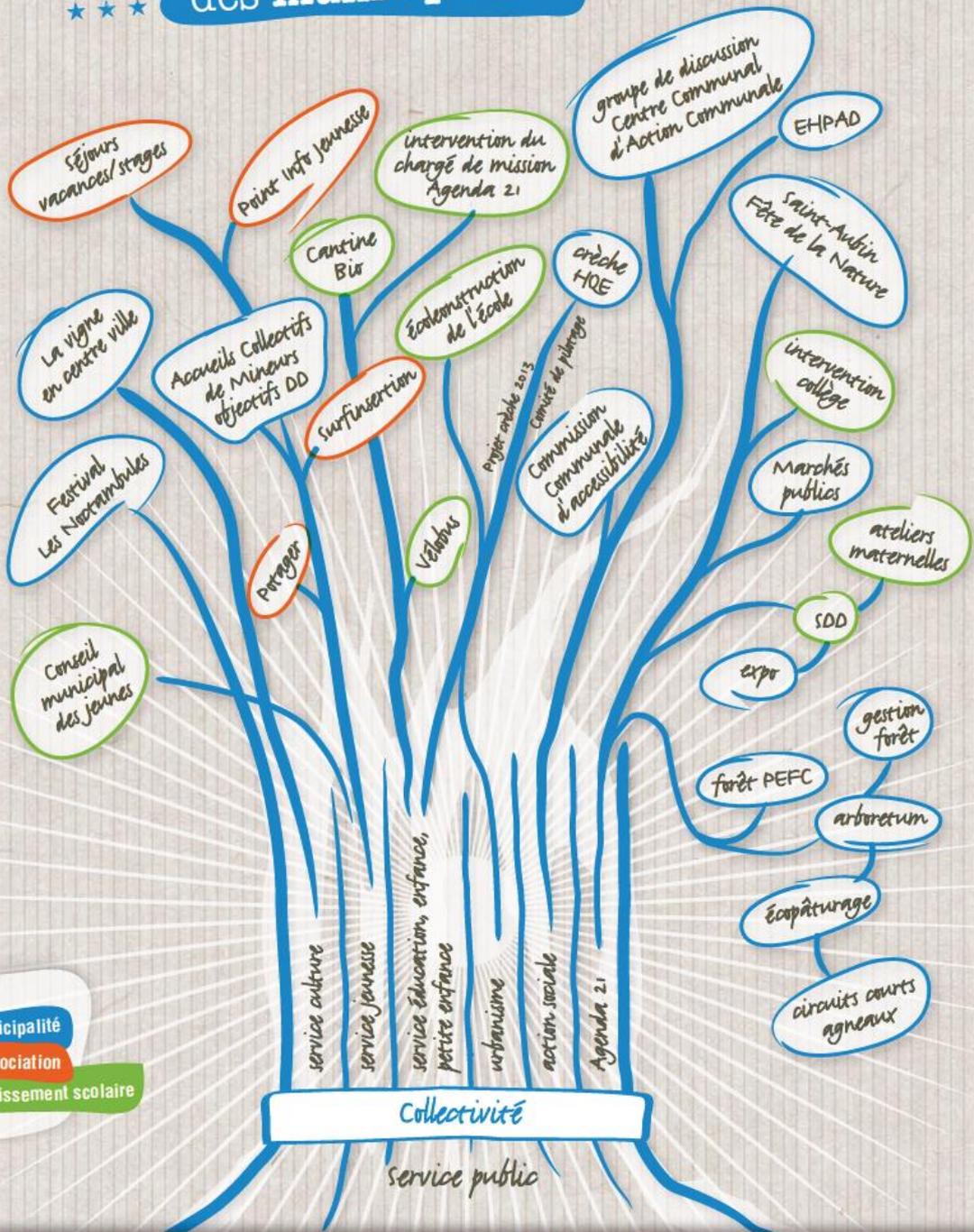
Cette méthode d'illustration est à adapter en fonction de la taille du territoire. Sur une commune les arbres pourront représenter précisément les acteurs suivant des grandes familles. Plus le territoire va être important, moins les dénominations seront précises.

Les arbres d'acteurs sont une illustration dynamique de la richesse humaine d'un territoire.



# Arbre

## des municipalités



Bleu : municipalité  
 Rouge : association  
 Vert : établissement scolaire

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes / PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières  
 HQE : Haute Qualité Environnementale / SDD : Semaine du Développement Durable





## Les entretiens

### SEMI-DIRECTIFS

Il s'agit du format d'entretien le plus utilisé sur le terrain. L'interviewer va chercher à obtenir des informations sur des thèmes préalablement définis. L'entretien semi-directif permet une grande liberté de parole dans un cadre préétabli par celui qui conduit l'entretien.

Il s'agit d'une méthode facile d'accès qui nécessite un temps de préparation :

- Définir les grands objectifs de l'entretien
- Définir le cadre : les grandes questions qui permettront de répondre aux objectifs
- Garder une souplesse relative dans les questions pour laisser libre cours à la discussion avec la personne interviewée.

Attention, les questions doivent être ouvertes, ce qui implique qu'il n'y a pas de « bonne réponse ». Cet élément doit être expliqué à la personne interviewée pour éviter les réponses « transformées »

### OUVERT (OU LIBRE)

Ce format d'entretien part d'une question large, et pourra être ponctué par des relances (ouvertes également) de la part de l'interviewer. Un entretien ouvert n'a pas de cadre restrictif, pas de limite posée pour orienter la discussion.

Cette forme d'entretien est la moins structurée. Elle laisse l'interviewé argumenter à sa manière, ce qui peut faire apparaître des pistes de réponses auxquelles l'interviewer n'aurait pas pensé.



## Faire connaissance

### LE SPEED-DATING

Durée : environ 30 minutes

Chaque participant prend 5 min pour remplir une fiche individuelle qui comprend 3 points :

- Qui je suis ? : Nom, prénom, fonction dans ma structure
- Pourquoi je suis ici ? : En deux phrases
- Une question en relation avec le thème traité lors de la réunion
  - o Exemple des réunions de la Cdc du Réolais : « Mes actions d'éducation au développement durable » : en 3 mots / 3 expressions

Les personnes se rencontrent 2 par 2 pour faire connaissance.

5 minutes par rencontre – chaque participant rencontre 4/5 personnes

### LE TOUR DE TABLE

Les personnes composant le groupe se présentent les unes après les autres, en commençant par l'animateur pour donner l'exemple. C'est à l'animateur de fixer les attendus de la présentation :

- Nom prénom structure
- Pourquoi je suis ici / Ce que je viens chercher dans cette réunion
- Un élément en lien avec le sujet de la réunion (ex des SEC : « pour moi c'est quoi une controverse ? »)

La présentation doit durer 2 à 3 minutes maximum par personne. Le tour de table dépend donc du nombre de personnes présentes à la réunion.



## Le Débat mouvant

**Durée** : environ 45 minutes, tout dépend du nombre de questions à débattre (on compte généralement 5 à 10 min par question)

Le débat mouvant est un outil qui doit permettre à tous les membres d'une assemblée de prendre la parole, à l'inverse du débat classique avec parole à la demande. Cette forme de débat permet à l'animateur de recueillir les représentations de chacun.

L'animateur propose un débat autour de 3 affirmations controversées en suivant la méthode :

→ Présentation des consignes du débat mouvant (5 minutes)

1°- Délimiter deux zones : "d'accord" et "pas d'accord"

2°- l'animateur énonce une affirmation et les participants se positionnent obligatoirement dans la zone "d'accord" ou la zone "pas d'accord".

3°- chaque groupe prend quelques minutes pour réfléchir et construire des argumentaires collectifs et/ou individuels (chaque participant doit prendre la parole et donner son avis).

4°- chaque "camp" va présenter ses arguments pour convaincre les participants du camp opposé. Chaque personne peut décider de changer de zone si elle juge un argument suffisamment convaincant (on ne reste pas crispé sur une position).



L'animateur peut veiller à la distribution de la parole en s'aidant d'un objet témoin (bâton de parole, petite balle, etc.)

A la fin de chaque débat, l'animateur note les idées essentielles qui auront été développées dans un tableau à 2 colonnes (d'accord / pas d'accord).

→ Court débat pour chacune des affirmations controversées préparées. (5 à 10 minutes par question).





## Intervention d'experts

L'intervention des experts lors de la deuxième séquence doit apporter aux participants des éléments pour compléter leur argumentaire. Attention, il est important de choisir 3 experts qui auront une approche différente sur la controverse choisie. Les 3 interventions doivent apporter des éléments différents aux participants afin d'alimenter le débat et d'éviter les redites.

L'idée est de faire intervenir plusieurs « experts », pour croiser différentes compétences que l'on recherche :

- L'expert universitaire : il permet un apport théorique, de manière pédagogique, il va amener des définitions, des bases solides et objectives sur la controverse.
- L'expert thématique : orienté sur un thème précis (économie, urbanisme, solidarité, etc.) lié à son métier, il permet d'apporter un discours concret sur la controverse. Cela pour initier le passage de la théorie à la pratique.
- L'expert éducatif : capable de ramener la controverse au niveau de chaque participant au SEC, il pourra également orienter son discours sur les enjeux éducatifs liés à la controverse.

Comment s'y prendre :

- Trouver des personnes dont l'activité apporte une expertise sur la controverse choisie. Essayer d'avoir les 3 types d'experts.
- Contacter chacun des experts et trouver une date commune pour leur intervention.
- Rencontrer chaque expert pour orienter son intervention et son rôle dans la controverse, en fonction du discours des 2 autres.
- Une fois préparée, la séance peut s'organiser de différentes manières en fonction des objectifs de l'animateur.



Par exemple, pour le SEC d'initiation au développement durable :

Durée	Etape
15 minutes	Les participants préparent les questions qu'ils veulent poser aux experts.
40 minutes	Les participants se séparent pour former 3 groupes : chaque groupe va rencontrer un expert pendant 30 minutes.
40 minutes	Les groupes tournent pour rencontrer un deuxième expert.
30 minutes	Fin des rencontres, les participants rejoignent leur groupe de carte mentale pour faire un point sur les personnes qu'ils ont rencontrées et pour préparer quelques questions qu'ils souhaitent soulever lors du débat en plénière.
45 minutes	Tout le monde se retrouve en plénière pour un grand débat. Les 3 experts participent au même titre que les participants.

A la fin de la séance avec les experts, il peut être intéressant d'organiser un buffet/repas/apéritif pour permettre aux échanges de se poursuivre de manière informelle.

## Atelier « Post-it® »

Principe de l'atelier : à partir d'une question ouverte, chaque participant à la réunion va donner sa (ou ses) réponse(s) sur un (ou plusieurs) Post-It®.

Plusieurs objectifs peuvent être associés à ce format d'atelier :

- Permettre simplement l'expression des participants sur un sujet de manière simple et concise,
- A partir des différentes réponses, amener le groupe à produire une réponse collective. (Métaplan®).

Quel que soit le but recherché par l'animateur, cette méthode permettra d'illustrer la richesse et la complémentarité des opinions, ou d'envisager tous les aspects d'une question.

Pour le SEC « développement durable », les participants traitent individuellement 3 questions portant sur les ateliers vécus :

- Comment sortir de ses croyances, de ses représentations ?
- Quels ont été les apports des experts dans votre réflexion ?
- Quel est votre nouveau regard sur le DD ? Votre positionnement ?

Une question posée = 3 réponses possibles (expression libre – mots / idées / pensées) qui sont écrites sur Post-it et positionnées sous chaque question (écrite sur Paperboard)



## Etude de cas

Cet atelier est une première étape pour le transfert, dans la pratique professionnelle des participants, des éléments abordés au cours du séminaire. Pour cela, il est important que la réalisation de l'étude de cas réponde aux objectifs suivants :

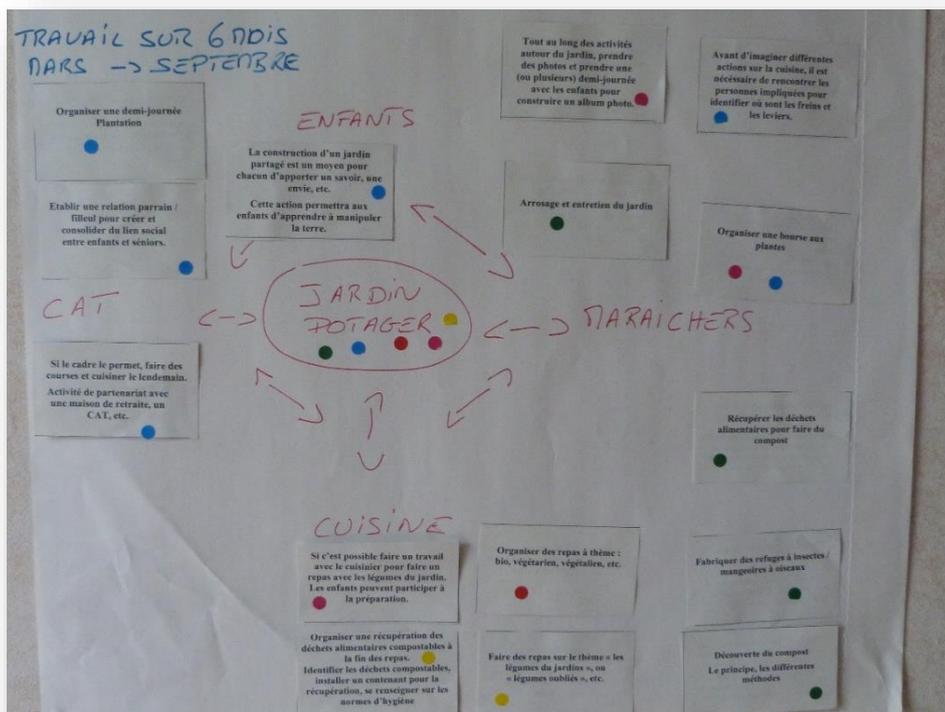
- Permettre aux stagiaires d'établir un diagnostic rapide présentant les freins et les opportunités que peut offrir un contexte donné pour en extraire des leviers qu'il faudra articuler pour monter un projet pédagogique,
- Les amener à définir des objectifs précis et opérationnels pour un projet aussi simple soit-il,
- Entraîner une prise de recul sur la pratique professionnelle et aborder le projet dans son ensemble : préparation, mise en œuvre, valorisation, évaluation.

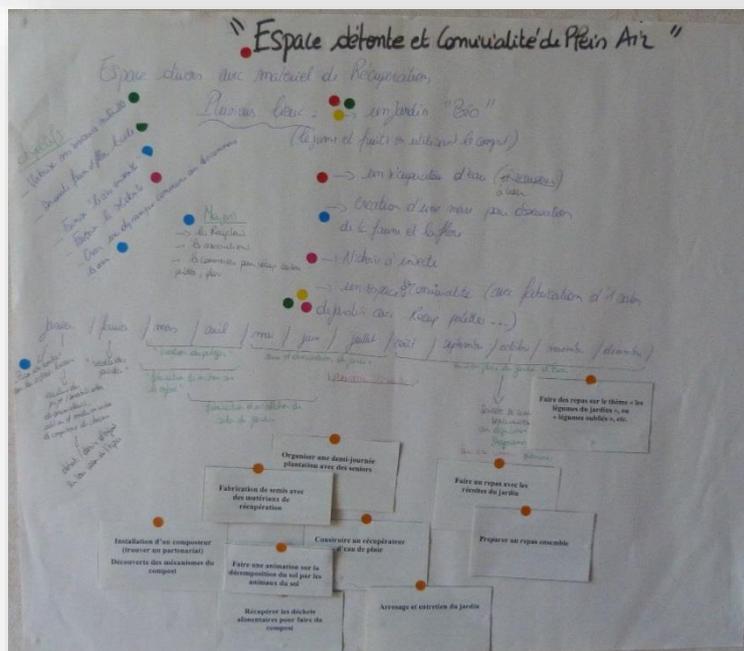
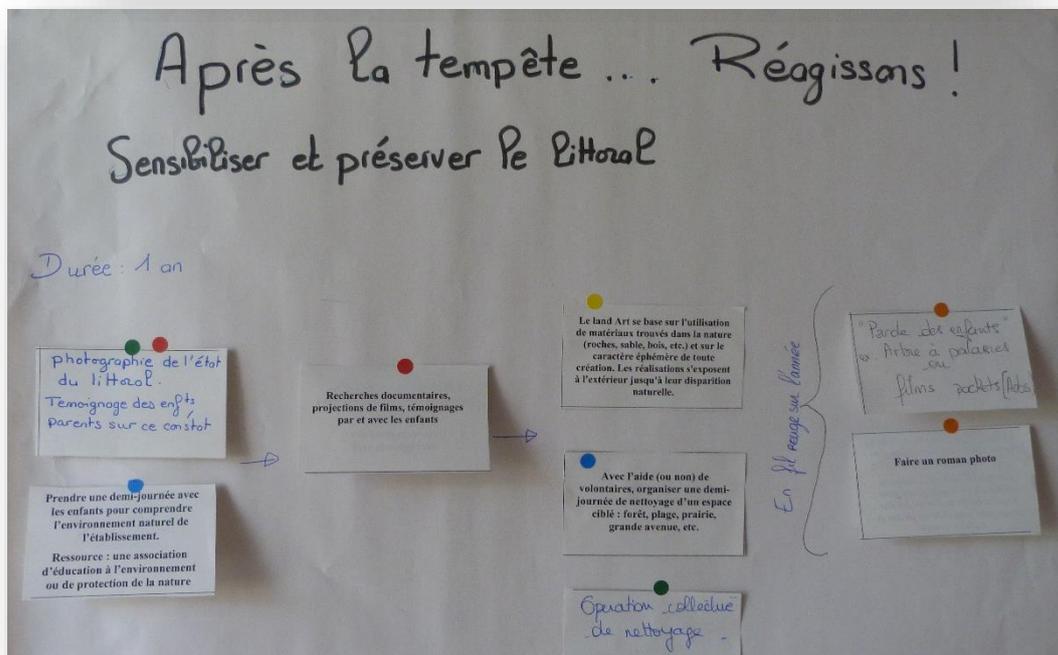
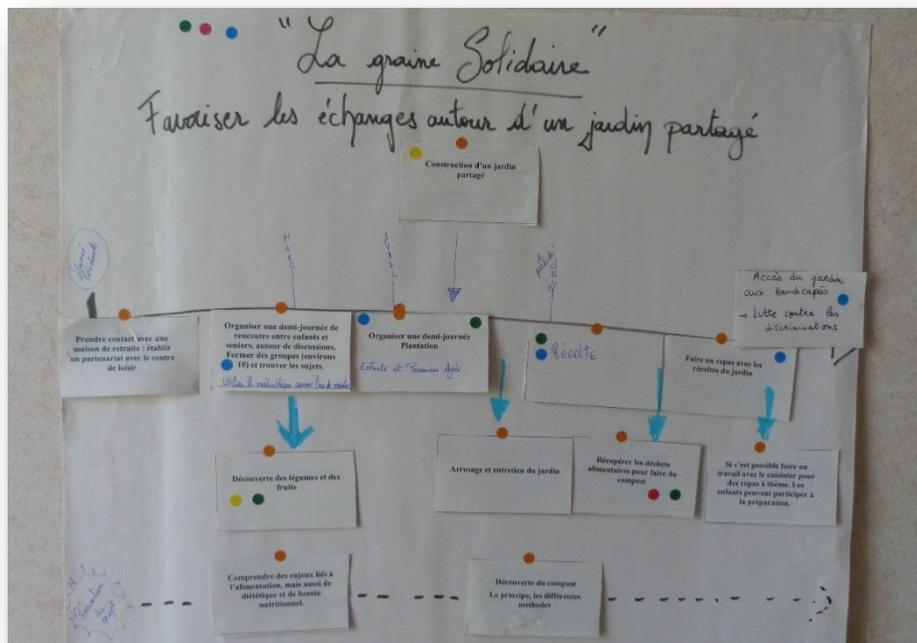
### ANIMATION :

- 1- Les participants s'organisent en groupes hétérogènes.
- 2- Chaque groupe se voit distribuer une « carte d'identité » de structure virtuelle (profil défini, caractéristiques / environnement, avantages et contraintes, etc.).
- 3- Les participants construisent leur étude de cas en suivant les étapes suivantes :
  - Découvrir et s'approprier le profil de la structure
  - Décider ensemble d'un projet concret à mener dans la structure (en fonction des volontés ou des atouts identifiés dans la carte d'identité)
  - Construire le projet suivant 4 étapes :
    - 1- Titre du projet et objectif (description du projet en une phrase avec verbe d'action)
    - 2- Limite dans le temps (début et fin du projet)
    - 3- Programmation des actions (étiquettes + propositions des participants)
    - 4- Interroger le projet avec les 5 finalités du développement durable.

Les animateurs ont distribué au préalable, des « étiquettes » comprenant quelques idées d'actions pour réaliser le projet. Les propositions d'action doivent être utilisées de manière cohérente et chacune doit permettre par sa mise en œuvre la réalisation du projet global.

Voici à quoi peuvent ressembler les études de cas une fois terminées :







Sommet de la Terre (Rio 1992)

Décennie internationale de l'EDD



Conseil de l'Europe



Etat



Conseil Régional des Agendas 21



Comité Aquitain d'Education à l'Environnement



VOUS ÊTES ICI

Conseil Départemental des Agendas 21



Regroupement de communes

Accueils collectifs de mineurs

Ecoles

COMMUNE

Associations

